

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2021**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14/09/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 27/09/2021

**Délibération n° D-2021-283**

**Parc naturel urbain - Phase 1 - Aménagement du boulevard  
Main - Approbation du marché de maîtrise d'œuvre**

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL.

**Secrétaire de séance :** Thibault HEBRARD

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Monsieur Michel PAILLEY, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Stéphanie ANTIGNY, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU

**Excusés :**

Madame Fatima PEREIRA.

**Direction de l'Espace Public**

**Parc naturel urbain - Phase 1 - Aménagement du boulevard Main - Approbation du marché de maîtrise d'œuvre**

Monsieur Dominique SIX, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le fil conducteur de cette opération, qui s'insère dans la démarche de création du Parc Naturel Urbain (PNU), initiée dans le cadre d'« Action Cœur de Ville », est la Sèvre avec pour objectifs d'affirmer les trames vertes et bleues, de créer un grand « îlot de fraîcheur » et un corridor de bio-diversité.

Ce projet s'inscrit, en effet, dans un contexte où la demande sociale de « nature en ville » est forte et la problématique du changement climatique prégnante.

A travers le concept de Parc Naturel Urbain, il s'agit de s'inscrire dans une nouvelle centralité qui prolonge le centre historique, sur la rive droite de la Sèvre. D'autant que la ville de Niort dispose de deux pôles culturels situés de part et d'autre de ce centre :

- le pôle cinématographique de la Brèche, avec ses jardins, qui a fait l'objet d'une requalification complète ;
- le pôle culturel composé par le Moulin du Roc et la médiathèque Pierre Moinot, en cours de mutation.

Ainsi, si ce site a une vocation à dominante résidentielle de type faubourg, il est également un lieu d'activités essentiel de par son tissu commercial et a une dimension culturelle nationale avec le Moulin du Roc.

Cette opération constitue la première phase du projet d'aménagement des espaces publics du Parc Naturel Urbain de la Sèvre dont Port Boinot est la porte d'entrée. Elle participe à créer une nouvelle centralité, support de lieux de détente, de rencontres, de lien social, d'activités, de culture et de tourisme.

Le périmètre opérationnel intègre l'intersection avec le pont Main et la rue Gambetta, le boulevard Main, l'allée Dunant, la place du Port et la rue Baugier, ainsi que les abords du Moulin du Roc en façade sur l'allée Dunant et le pont Main dans la continuité des travaux de réfection du chantier de la médiathèque et les abords de la résidence « séniors ».

Une aire d'étude élargie est intégrée à la réflexion afin d'améliorer la connaissance du fonctionnement modal de ce secteur, des milieux (faune, flore et habitats) et de définir une intention paysagère à l'échelle du quartier dans la perspective de formuler de grandes orientations programmatiques qui guideront les futures phases d'aménagement des espaces publics du PNU de la Sèvre situés en amont de Port Boinot et d'assurer une cohérence sans uniformiser.

Les grandes orientations programmatiques de cette opération portent sur :

- la requalification de cet espace public situé sur la rive droite du fleuve pour donner de l'épaisseur au centre-ville ;
- le partage de l'espace public, notamment pour libérer des emprises pour les mobilités actives et intégrer au cœur une « promenade arborée » ;
- le positionnement du végétal au cœur du projet de requalification, notamment en utilisant les espaces libérés par la voiture pour désimpermeabiliser, végétaliser et créer une ambiance de parc urbain ;
- la place de l'eau dans la Ville ;
- la création d'un espace à vivre et à partager ;
- le choix d'un vocabulaire commun avec l'opération de Port Boinot afin d'assurer une continuité et une cohérence dans l'aménagement de l'espace public.

Afin de mener à bien ce projet, les missions confiées au maître d'œuvre se composent de :

Missions de base :

- études préliminaires (EP) avec Esquisse (ESQ),

- études d'avant-projet (AVP),
- études de projet (PRO),
- assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux (AMT),
- études d'exécution (EXE partiel),
- examen de la conformité au projet des études faites par les entrepreneurs (VISA partiel),
- direction de l'exécution des travaux (DET),
- assistance lors des opérations de réception et pendant la période de parfait achèvement (AOR).

Missions complémentaires :

- étude des mobilités et du stationnement à l'échelle de l'aire d'étude élargie (EMSAEE),
- étude d'intention paysagère à l'échelle de l'aire d'étude élargie (EIPAEE),
- étude de l'état initial des milieux et évaluation du projet (EEIMEP),
- étude de coût global étendu (ECGE),
- autorisation d'urbanisme dans le cadre de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AUAVAP),
- dossier au titre de la loi sur l'eau (DTLE),
- assistance et coordination des études et travaux concessionnaires à la charge du maître d'ouvrage (ACETCMO),
- assistance et coordination des travaux de parachèvement et de confortement (ACTPAC).

Le montant global de l'opération (études de maîtrise d'œuvre, missions annexes, prestations diverses et travaux) est estimé à 3 318 000 € TTC (valeur janvier 2020).

L'enveloppe prévisionnelle du maître d'ouvrage affectée aux travaux de la tranche ferme (requalification de l'intersection avec la rue Gambetta, des abords du Moulin du Roc, du boulevard Main, de l'allée Dunant, de la place du Port et des abords de la résidence « séniors ») est établie à 2 262 500 € HT, soit 2 715 000 € TTC.

L'enveloppe prévisionnelle du maître d'ouvrage affectée aux travaux de la tranche optionnelle (requalification de la rue Baugier, éléments de mission « PRO » à « AOR ») est établie à 152 250 € HT, soit 182 700 € TTC.

Dans le cadre de la consultation, cinq équipes ont été sélectionnées pour remettre une offre. Quatre offres ont été déposées.

Après déroulement de la consultation, le marché a été attribué au groupement composé de Uibicus (mandataire) / Verdi Ingénierie Sud-Ouest / Transitec Ingénieurs Conseils, pour un montant total de 224 932,52 € HT soit 269 919,02 € TTC se décomposant ainsi :

- forfait provisoire de rémunération pour la mission de base : 162 900,00 € TTC ;
- montant pour la tranche optionnelle mission de base : 12 789,02 € TTC ;
- montant pour les missions complémentaires : 94 230,00 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le marché aux conditions indiquées ci-avant.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGE**  
L'Adjoint délégué

Signé

Dominique SIX